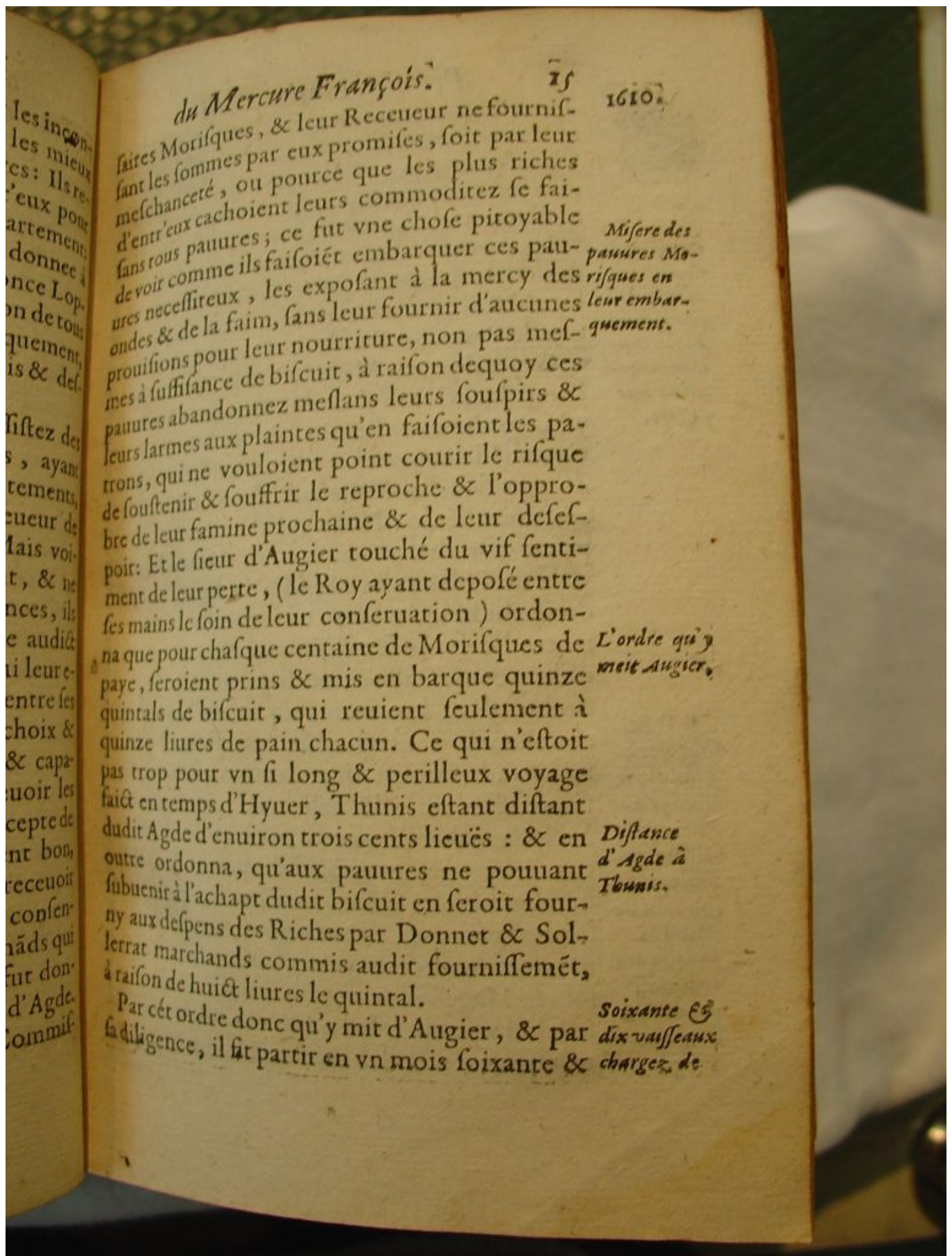


1610_015r.jpg



1610_015v.jpg



Premiere continuation

1610.
Morisques
passent en
Barbarie.

*Certificat des
Commissaires
Morisques,
Arragonois,
du bon trai-
tement re-
ceu en leur
passage.*

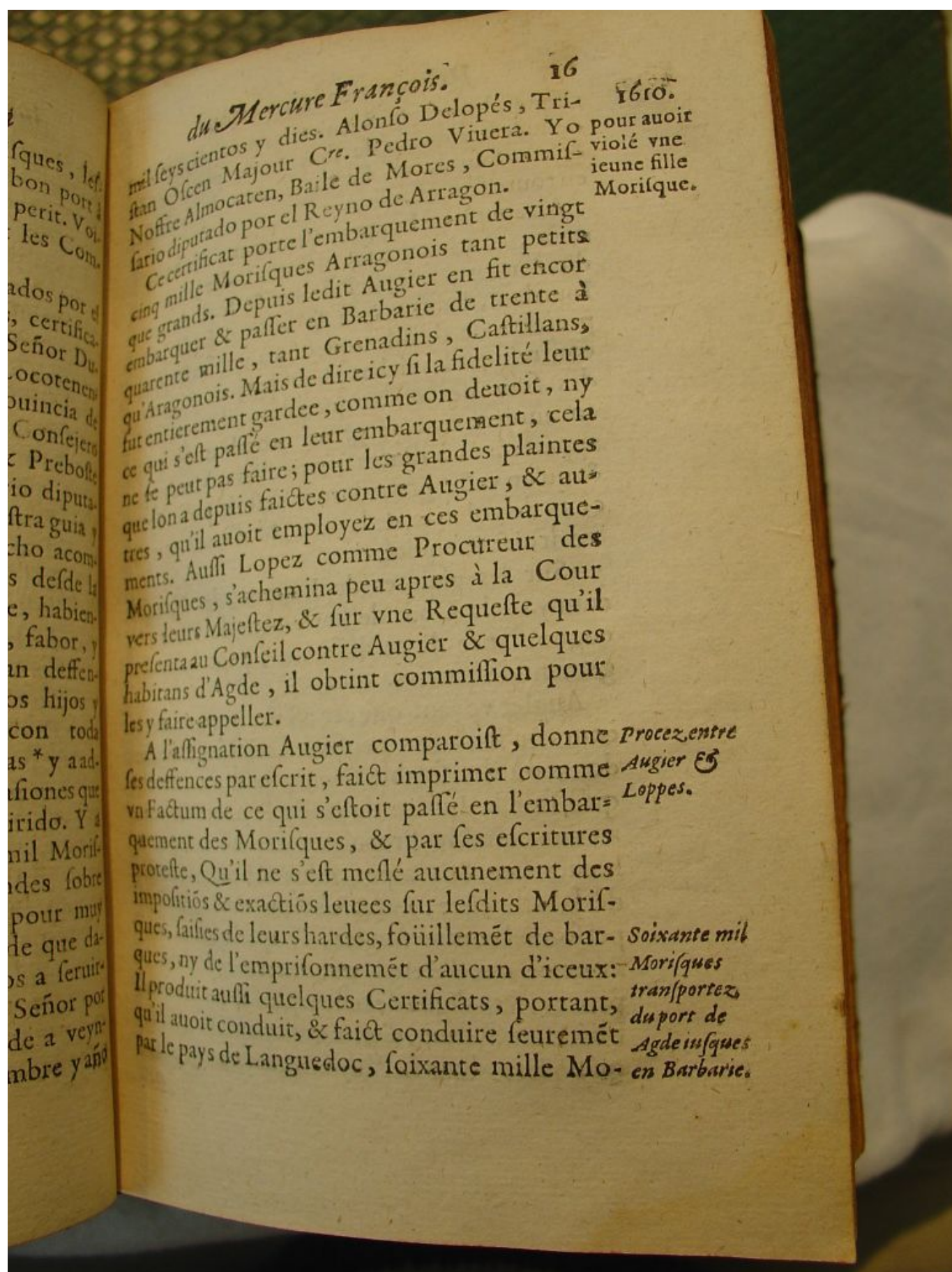
dix vaisseaux chargez de ces Morisques, les-
quels arriuerent si heureusement à bon port à
Thunis & costes voisines que nul ne perit. Voi-
cy le certificat que luy en donnerent les Com-
missaires Morisques Arragonois.

Nos otros los Commissarios diputados por el
Reyno de Arragon, abaxo firmados, certifica-
mos al Rey, y a la Reyna, y a mon Señor Du-
que de Ventador Par de Francia, & Locotenente
General por su Magestad en la Prouincia de
Lengadoc, Como el Señor Dauger Consejero
y Mayordomo ordinario del Rey, & Preboste
General de Lengadoc y Commissario diputa-
do por sadicha Magestad por nuestra guia y
embarcamiento: Nos a guiado y hecho acom-
pañar por sus tinientes y Archeros desde la
villa de Tolosa asta esta villa de Agde, habien-
do recibido todo buen tratamiento, fabor, y
merced dely de sus tinientes. Nos an deffen-
dido y conseruado como sus propios hijos y
hecho dar, los mantenimientos con toda
abundancia y otras cosas necessarias * y a ad-
ministrado Iusticia en todas las ocasiones que
se an offrecido y le habemos requerido. Y a
hecho embarcar veynte y cinco mil Moris-
cos Arragonenses pequeños y grandes sobre
buenos baxeles guiados y llevados pour muy
buenos patrones y marineros, donde que da-
mos muy contentos y muy obligados a servir
selo su Magestad; y rogar à nuestro Señor por
su salud y prosperidad: hecho en Agde a veyn-
te y quatro dias del mes de Nouembre y año

* Il fit
fouëtter à
Tholose &
ennoya aux
galeres des
soldats qui
auoient de-
robé du be-
stail aux
Morisques:
Il fit aussi
pendre vn
habitant
d'Agde

mil seys
san O
Nostre
sario d
Cec
cinq m
que gra
embarq
quarent
qu'Arag
fut enti
ce qui
ne se p
quel lon
tres, c
ments.
Morisq
vers le
presen
habitar
les y fai
A l'a
ses deff
vn Fact
quemen
proteste
imposi
ques, sa
ques, m
Il produ
qu'il auo
par le pa

1610_016r.jpg



1610_016v.jpg



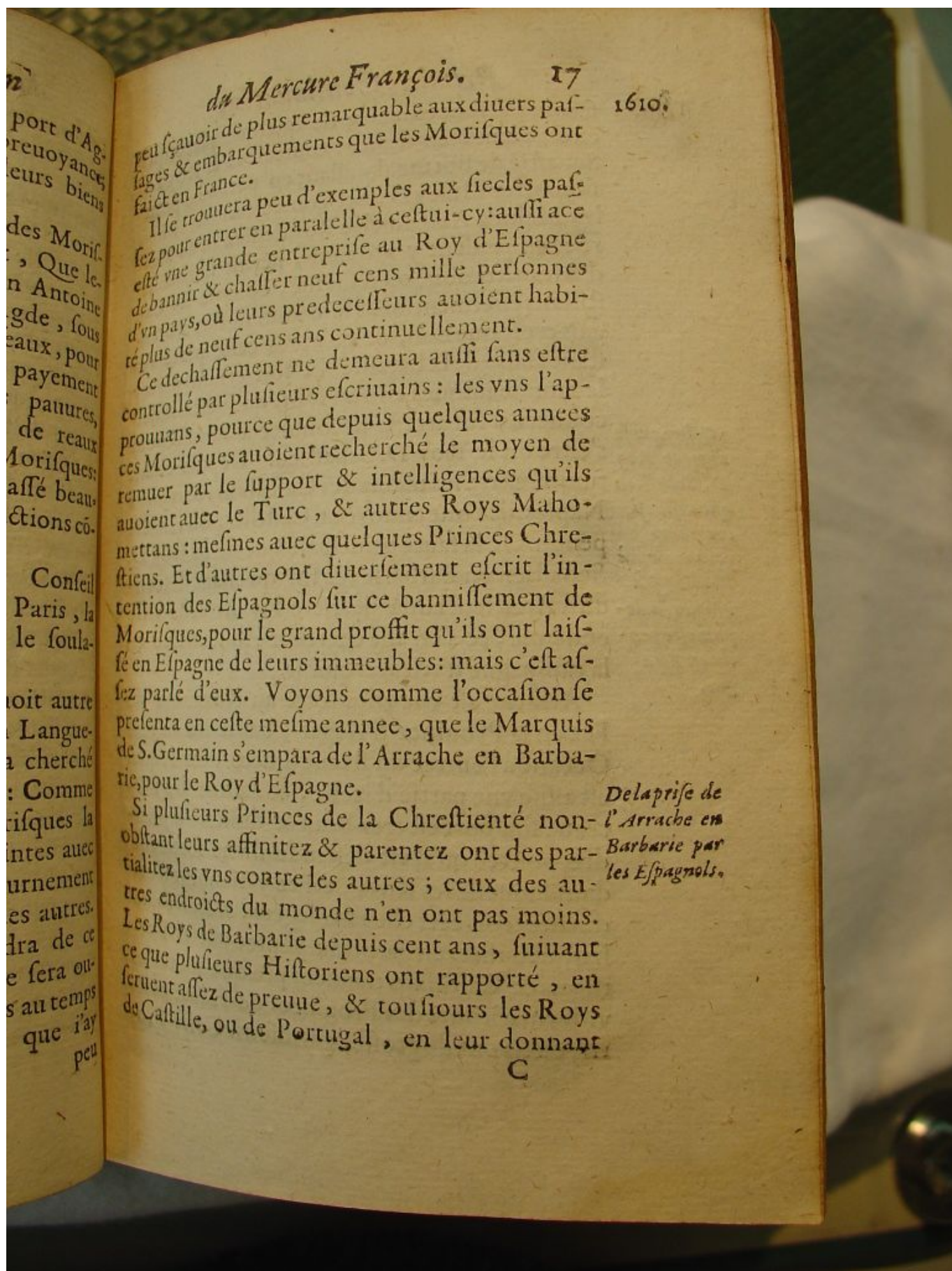
Premiere continuation
 1610. risques, les ayât faict embarquer au port d'Agde avec beaucoup de soin & de preuoyance, & transporter en Barbarie avec leurs biens en toute seureté.

Au contraire Loppes, Procureur des Morisques, continuant ses plaintes, dit, Que ledit Augier, Ioseph Palmier & Iean Antoine Jourdan, habitans de la ville d'Agde, sous pretexte de fouiller quelques vaisseaux, pour contraindre les riches Morisques au payement des frais des embarquements des pauures, en auoient enleué grand nombre de reaux appartenans à diuers particuliers Morisques: & qu'en ceste procedure il s'estoit passé beaucoup de voleries, de larcins, & d'exactions contre droit & equité.

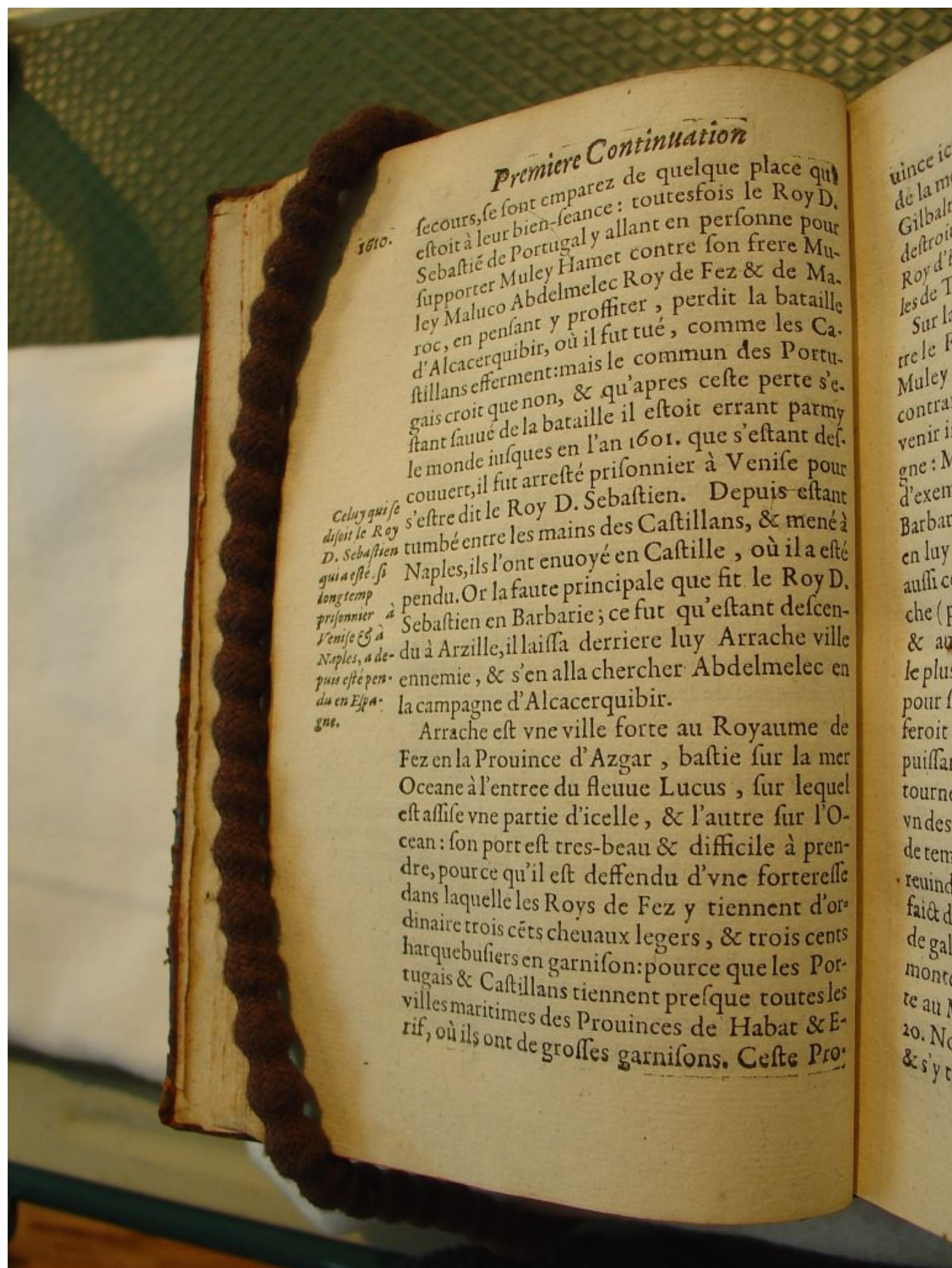
Sur les plaintes de Loppes, le Conseil enuoya à la Cour de Parlement de Paris, la cognoissance de ce different, pour le soulagement des parties.

Augier voyant que cét affaire prenoit autre cours qu'il n'auoit pensé, se retira en Languedoc; où il a semblé depuis qu'il n'a cherché qu'à fuir la Iustice de ce Parlement: Comme au contraire le Procureur des Morisques la recherchee, & y a poursuiuy ses plaintes avec de la diligence, ayant obtenu adiournement personnel contre Augier, & quelques autres. Pour ce que l'Arrest qui interuiendra de ce proces, sera digne de remarque, il ne sera oublié, Dieu aydant, d'estre mis cy apres au temps qu'il sera donné. Voylà tout ce que j'ay peu

1610_017r.jpg



1610_017v.jpg



Premiere Continuation

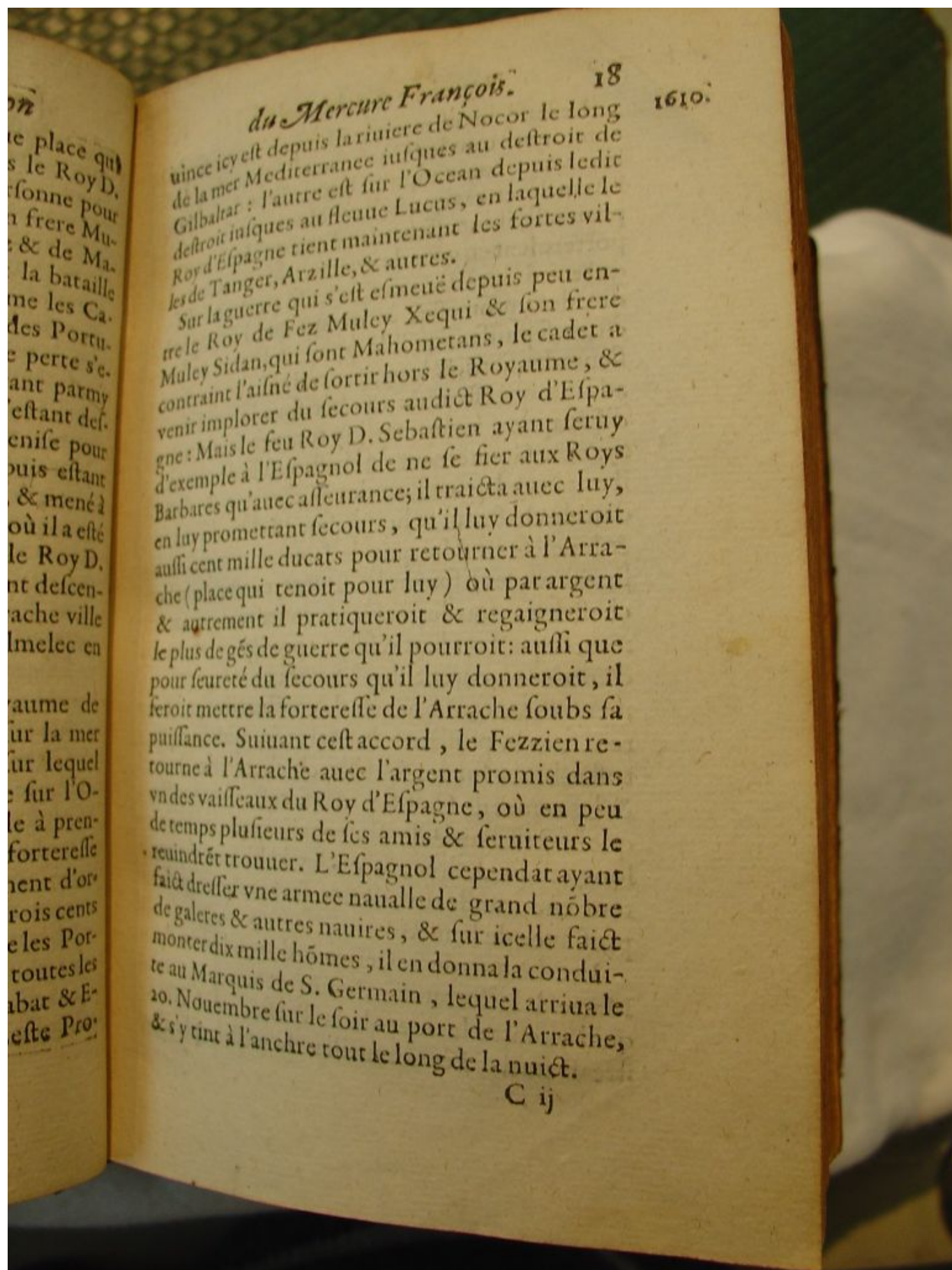
1610. secours, se sont emparez de quelque place qui estoit à leur bien-seance: toutesfois le Roy D. Sebastien de Portugal y allant en personne pour supporter Muley Hamet contre son frere Muley Maluco Abdelmelec Roy de Fez & de Maroc, en pensant y proffiter, perdit la bataille d'Alcacerquibir, où il fut tué, comme les Castillans afferment: mais le commun des Portugais croit que non, & qu'apres ceste perte s'estant sauué de la bataille il estoit errant parmy le monde iusques en l'an 1601. que s'estant decouvert, il fut arresté prisonnier à Venise pour s'estre dit le Roy D. Sebastien. Depuis estant tumbé entre les mains des Castillans, & mené à Naples, ils l'ont enuoyé en Castille, où il a esté pendu. Or la faute principale que fit le Roy D. Sebastien en Barbarie; ce fut qu'estant descendu à Arzille, il laissa derriere luy Arrache ville ennemie, & s'en alla chercher Abdelmelec en la campagne d'Alcacerquibir.

Celuy qui se disoit le Roy D. Sebastien qui a esté si long temps prisonnier à Venise & à Naples, a depuis esté pendu en Espagne.

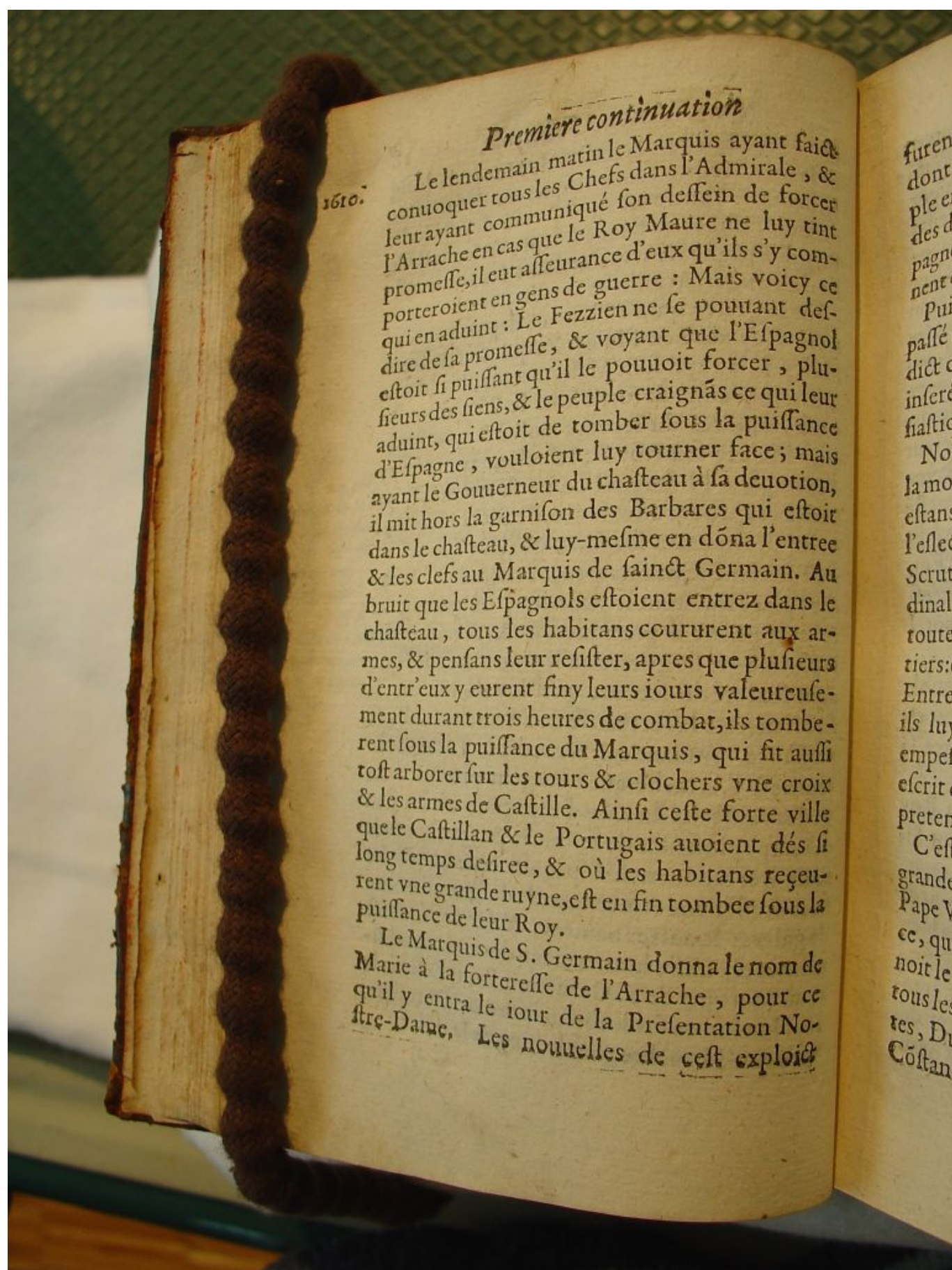
Arrache est vne ville forte au Royaume de Fez en la Prouince d'Azgar, bastie sur la mer Oceane à l'entree du fleuve Lucus, sur lequel est assise vne partie d'icelle, & l'autre sur l'Ocean: son port est tres-beau & difficile à prendre, pource qu'il est deffendu d'une forteresse dans laquelle les Roys de Fez y tiennent d'ordinaire trois cêts cheuaux legers, & trois cents harquebusiers en garnison: pource que les Portugais & Castillans tiennent presque toutes les villes maritimes des Prouinces de Habat & Erif, où ils ont de grosses garnisons. Ceste Pro-

vince icy de la mer Gilbaltre destroit Roy d'Espagne Sur la rre le R Muley: contrai venir in gne: M d'exem Barbar en luy aussi ce che (p & au le plus pour se feroit r puissan tourne vn des de tem reuind fait d de gal monte te au N 20. No & s'y ti

1610_018r.jpg



1610_018v.jpg



1610_019r.jpg

du Mercure François.

19

1610.

furent apportées en Espagne si iours apres, dont le Roy en rendit graces à Dieu : & le peuple en fit des feux de joye. Ce sont les vicissitudes des temps. Iadis les Maures couroient l'Espagne, & maintenant les Espagnols se promènent en Mauritanie.

Puis que nous sommes tombez sur ce qui s'est passé en Espagne, voyons tout d'une fuitte l'Edict contre le traicté de la Monarchie de Sicile, inferé dās l'unziesme tome des Annales Ecclesiastiques du Cardinal Baronius.

Nous auons dit en nostre Mercure qu'apres la mort du Pape Clement VIII. les Cardinaux estans entrez dans le Conclaue pour proceder à l'eslection d'un nouueau Pape, & ayans tenté le Scrutin par diuerfes fois, il aduint que le Cardinal Baronius eut trente-sept voix, qui n'estoit routesfois nombre suffisant pour faire les deux tiers: ce qu'ayant descouuert les Protecteur, & Entremetteurs des affaires d'Espagne à Rome, ils luy furent du tout contraires, & par brigues empescherent son eslection, poutce qu'il auoit escrit dans l'unziesme liure de ses Annales, les pretentions des Papes sur la Sicile.

Edict du Roy d'Espagne contre le Traicté de la Monarchie de Sicile, inferé dans l'unziesme tome des Annales Ecclesiastiques du Cardinal Baronius.

C'estoit vn long discours, contenant cinq grandes fueilles, qu'il auoit coulé dans la vie du Pape Urbain 2. en l'an 1097. où il dit en substance, que depuis le Pape Nicolas second (qui tenoit le S. Siegel l'an 1060.) Robert Cuiscard, & tous les Princes Normands ses successeurs, Cōtes, Ducs, & puis Roys de Sicile : & apres eux Cōstance & son fils Frideric; puis le Roy d'An-

C iij

1610_019v.jpg

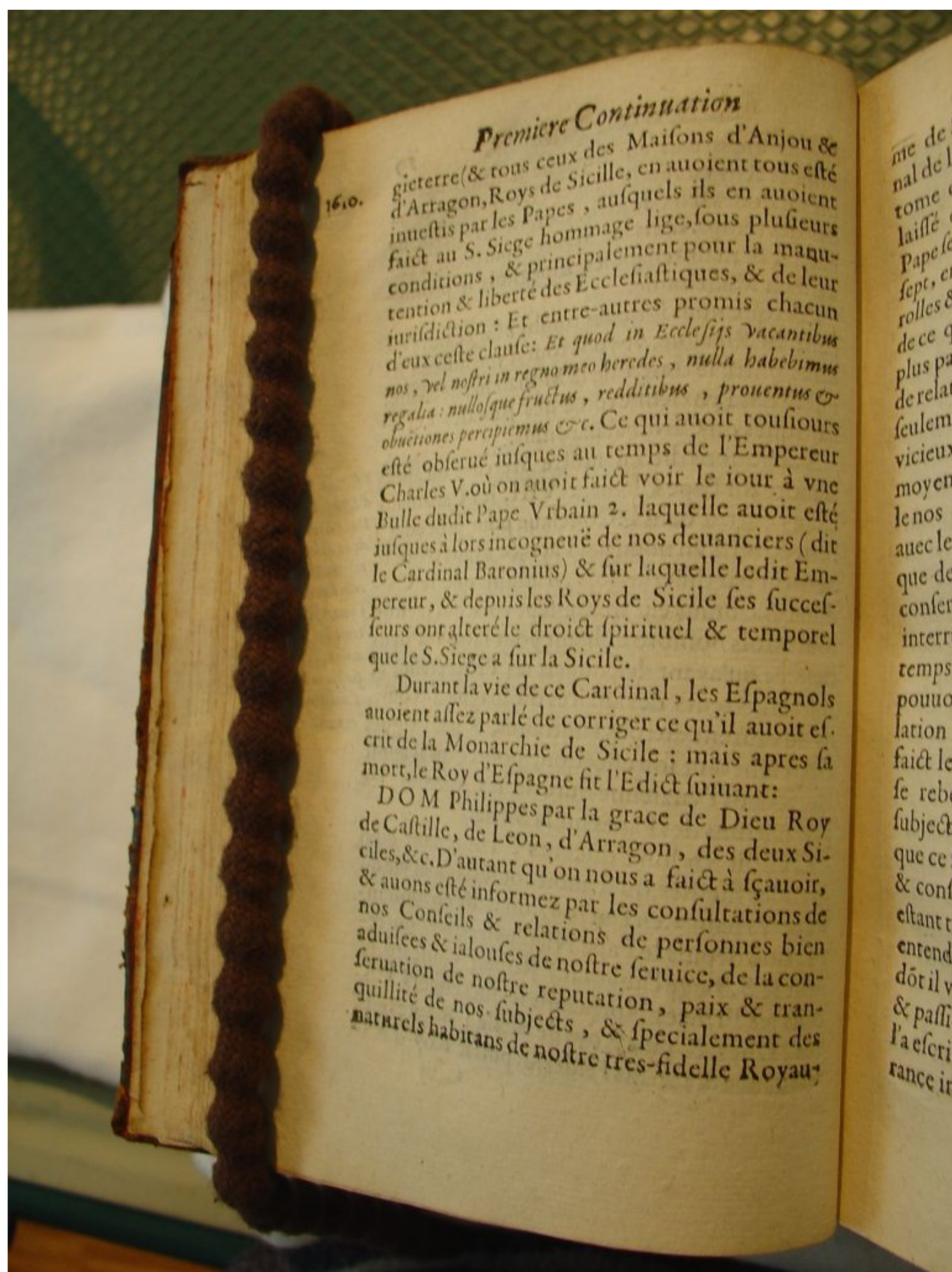


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan